



**PROGRAMME EMPRES
EN RÉGION OCCIDENTALE
COMPOSANTE CRIQUET PÈLERIN**

**RAPPORT DE LA PREMIÈRE RÉUNION DES
CHARGÉS DE LIAISON**

**Niamey, Niger
30 janvier - 3 février 2003**

Tables des matières

Préambule	3
1. Ouverture de la Réunion	5
2. Présentations thématiques	5
2.1. Importance du Programme EMPRES dans la mise en place effective d'une stratégie de lutte préventive durable (T. Benhalima).....	5
2.2. Stratégie de lutte préventive (M. Lecoq).....	6
2.3. Aires de reproduction et mouvements des populations du Criquet pèlerin en période de rémission en RO (B. Chara).....	6
2.4. Les chances de réussite de la mise en place effective du Programme EMPRES en RO - Ressources disponibles et contraintes (A. Hafraoui et A. Monard).....	6
2.5. Amélioration des techniques de collecte, de transmission et d'exploitation opérationnelle des données au niveau national –eLocust, RAMSES, fiche technique– (M. Lemine).....	7
2.6. Exemple pratique de l'application de la lutte préventive en RO – cas de la Mauritanie (M. A. Ould Babah).....	7
2.7. Les aspects organisationnels de la lutte contre le Criquet pèlerin (S. Ghaout).....	7
2.8. Les activités de recherche en cours dans la région : résultats obtenus et potentiel de recherche existant (station d'Akjoujt) (M. A. Ould Babah, B. Aston et M. Lemine).....	8
3. Rapports des pays.....	8
3.1. Algérie (K. Moumène).....	8
3.2. Libye (M. El-Gadgoud).....	9
3.3. Mali (F. Diakité)	9
3.4. Maroc (S. Ghaout).....	9
3.5. Mauritanie (M.A. Ould Babah).....	10
3.6. Niger (G. Yahaya).....	10
3.7. Sénégal (O. Diop).....	10
3.8. Tchad (N. Tigaye).....	10
4. Élaboration du plan d'opérations pour l'année 2003	11
5. Conclusions et recommandations	24
6. Date et lieu de la prochaine réunion	25
7. Adoption du rapport	25
8. Clôture	25
9. Remerciements	25
Nécrologie.....	25
Annexes	
Annexe I Programme provisoire de la 1 ^{ère} Réunion des Chargés de Liaison EMPRES/RO de la Réunion.....	27
Annexe II Liste des participants.....	30
Annexe III Liste des abréviations	33

PRÉAMBULE

Dans le cadre du Programme EMPRES de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale et suite à l'atelier relatif à l'élaboration du schéma de planification du programme et au plan d'opérations de la phase I de quatre ans organisé à Nouakchott, Mauritanie, du 10 au 15 février 2001, la 1^{ère} Réunion des Chargés de Liaison (ELO) du Programme EMPRES en Région occidentale s'est tenue à Niamey (Niger) du 30/01 au 03/02 2003. Le programme de la Réunion est en Annexe I.

Ont participé à cette Réunion :

- Les Chargés de Liaison des pays membres (Algérie, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad). Le Chargé de Liaison de la Tunisie n'a pas pu y assister ;
- Le Secrétaire Exécutif de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région Occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du programme EMPRES dans la même région ;
- Le Coordonnateur du programme EMPRES en Région Centrale ;
- Le Secrétaire de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région Centrale (CRC) ;
- Les experts du Siège de la FAO et les consultants FAO ;
- Le Fonctionnaire régional principal de la Protection des Plantes au Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, Accra, Ghana ;
- Le Représentant de la Banque Africaine de Développement ;
- Le Représentant du Centre régional AGRHYMET du CILSS ;
- Le Représentant du Ministère des Affaires étrangères de la France ;
- Le Chef de projet « Lutte antiacridienne », Chargé des projets luxembourgeois au Niger ;
- Le Fonctionnaire national du Programme EMPRES RO en Mauritanie ;
- Le Conseiller technique principal du projet « Amélioration des techniques d'application » en Mauritanie.

La liste complète des participants figure en Annexe II.

1. Ouverture de la Réunion

Monsieur Abary Maï Moussa, Ministre du Développement agricole, a présidé la cérémonie d'ouverture de la première réunion des Chargés de liaison EMPRES en Région occidentale (Composante Criquet pèlerin).

Cette cérémonie s'est déroulée au Palais des Congrès en présence de membres du Gouvernement, de députés nationaux, de représentants du corps diplomatique, de représentants de la FAO, de plusieurs invités et de tous les participants. Dans son intervention, Monsieur Abary Maï Moussa a indiqué que le Niger, l'un des quatre pays de la ligne de front du Criquet pèlerin en Région occidentale, était honoré de la tenue de cette Réunion dans la capitale du Niger après l'atelier de planification de la première phase du Programme qui s'était tenu à Nouakchott, Mauritanie, en février 2001, et la première session de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale, tenue en septembre 2002 à Rome, Italie. Le Ministre a affirmé que le Niger adhérerait totalement aux objectifs poursuivis par EMPRES dans sa composante Criquet pèlerin, compte tenu des coûts élevés de la lutte curative et de ses effets néfastes sur l'environnement bien fragile des pays sahéliens. Il a ajouté que la mémoire de la grande invasion acridienne de 1987-1989 qui avait occasionné des traitements sur 1 250 000 ha au Niger était encore présente dans tous les esprits. Un tel événement montre toute l'importance du Programme dans la sécurisation des productions agricoles de la Région occidentale.

Le Ministre a tenu à exprimer son souhait que la présence massive des partenaires à cette réunion soit la traduction de leur ferme volonté de faire de ce Programme une réalité minimisant le risque de départ des grandes invasions de Criquet pèlerin.

Auparavant, le représentant de la FAO, M. Abderrahmane Hafraoui, avait souligné l'intérêt tout particulier qu'accorde la FAO à cette première réunion des Chargés de liaison EMPRES. Il avait exprimé sa vive reconnaissance au Gouvernement du Niger qui avait aimablement accepté de l'accueillir. Monsieur Hafraoui a exprimé le souhait que, grâce à l'association des neuf pays de la Région occidentale dans le cadre de la nouvelle Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale, la CLCPRO, avec le soutien du Programme EMPRES et l'appui technique de ses projets précurseurs, les capacités de prospection et de lutte contre le Criquet pèlerin puissent être durablement renforcées dans la Région occidentale de l'aire de répartition de ce dangereux ravageur. Il a saisi l'occasion qui lui était donnée pour rappeler les étapes les plus importantes franchies en 2002, avant de réitérer ses vifs remerciements au Gouvernement du Niger pour les dispositions prises et les facilités accordées pour le bon déroulement de cette Réunion. Il a enfin souhaité plein succès aux travaux de cette Réunion.

2. Présentations thématiques

2.1. Importance du Programme EMPRES dans la mise en place effective d'une stratégie de lutte préventive durable (T. Benhalima)

La rapidité avec laquelle l'invasion généralisée 1986/1989 s'est installée, alors que la situation du Criquet pèlerin était, pendant les années précédentes, la plus calme de l'histoire, a été à l'origine de la mise en œuvre du Programme EMPRES. Les objectifs de ce Programme, les actions réalisées jusqu'à ce jour en Région occidentale et les contraintes de financement, notamment les réticences de certains bailleurs de fonds à financer la lutte préventive, ont été développés. Les perspectives à court, moyen et long termes ont été présentées tout en mettant l'accent sur la nécessité de développer davantage les contacts

avec les donateurs pour la concrétisation des financements promis et de sensibiliser les pays concernés sur la nécessité de mettre en place progressivement les mécanismes de durabilité de la stratégie de lutte préventive et de la solidarité régionale. La volonté politique des Etats et la mise en œuvre des plans d'activités de la CLCPRO devraient garantir cette durabilité.

2.2. Stratégie de lutte préventive (M. Lecoq)

Suite au rappel des principes (alerte précoce et réaction rapide) et des avantages comparatifs des coûts et impacts environnementaux entre lutte curative et préventive, les principales critiques faites au cours de ces dernières années ont été mises en évidence. Toutefois, il a été souligné que cette stratégie est toujours considérée comme l'approche la plus rationnelle. Les preuves de son efficacité ont ensuite été présentées ainsi que ses facteurs de réussite (éléments d'ordre technique et institutionnel), son principal point faible (services nationaux de lutte antiacridienne défaillants). En conclusion, il a été souligné qu'EMPRES est bien la réponse adaptée, et que le principal défi reste la mobilisation des financements internationaux hors période d'urgence pour conduire des actions structurantes à long terme.

2.3. Aires de reproduction et mouvements des populations du Criquet pèlerin en période de rémission en RO (B. Chara)

Les participants ont bénéficié d'une description très détaillée de l'aire d'habitat permanent du Criquet pèlerin (divisée en trois zones), des zones éco-climatiques et des types de biotope en Région occidentale (les biotopes de prédilection des solitaires étant situés entre le 17° et le 20° parallèle de latitude Nord), des zones de reproduction des solitaires (reproduction printanière, estivale, automnale et hivernale), et des mouvements des populations solitaires du Criquet pèlerin en période de rémission.

Afin d'améliorer la surveillance de ces zones de reproduction, priorité absolue à la mise en œuvre de la lutte préventive, la collaboration et la coordination entre pays sahéliens et sahariens sont indispensables.

2.4. Les chances de réussite de la mise en place effective du Programme EMPRES en RO - Ressources disponibles et contraintes (A. Hafraoui et A. Monard)

Les objectifs de l'enquête menée auprès de cinq pays sahéliens fin 2001 ont été brièvement rappelés. Un inventaire a été fait sur la base d'un questionnaire rempli par les pays concernés et s'articulant autour de thèmes bien spécifiques, indispensables à la mise en œuvre de la lutte préventive contre le Criquet pèlerin. Les résultats ont montré qu'il existait de grandes disparités entre les pays en matière de gestion antiacridienne, tant au niveau institutionnel que dans la gestion de l'information (collecte, transmission et analyse des données). Des divergences apparaissaient aussi au niveau de la préparation et de la mise en œuvre des plans d'opération, des ressources disponibles (humaines, matérielles et financières), des efforts de recherche et de l'assistance internationale. Parmi les priorités identifiées, l'assistance au Mali pour renforcer ses capacités s'est concrétisée par l'adoption d'un projet FAO de coopération technique (TCP) en 2002. Ces résultats reflétaient la situation de fin 2001, les présentations par pays de la suite de la Réunion ont permis de compléter et d'actualiser les données.

Concernant le financement d'EMPRES, la FAO débloque 750 000 \$ E.-U. tous les deux ans pour les Régions centrale et occidentale sur ses fonds propres ; elle met aussi en œuvre des projets TCP. Les autres partenaires qui ont soutenu dans le passé, continuent à soutenir ou ont montré un intérêt pour le Programme sont la France, l'Italie, la Libye la Norvège, la Suisse, les USA, la BAD, la BID la GTZ et l'Union européenne, . Le DLCC et la

CLCPANO contribuent également au Programme. Dans l'attente de la concrétisation des promesses d'assistance, la FAO continue à faire tout son possible pour soutenir le Programme.

2.5. Amélioration des techniques de collecte, de transmission et d'exploitation opérationnelle des données au niveau national –eLocust, RAMSES, fiche technique– (M. Lemine)

Les outils de gestion de l'information disponibles en Mauritanie ont été présentés afin de montrer leur potentialité et leur efficacité. Ont été entre autres introduits le système eLocust (outil de saisie des informations acridiennes de terrain dans une base de données informatisée) et ses méthodes d'utilisation (relatives à la saisie des coordonnées GPS, l'introduction des données, la visualisation des itinéraires et arrêts de prospection sur carte, etc.). Ces données peuvent ensuite être transférées dans les systèmes SWARM (disponible au Siège de la FAO) et RAMSES (disponible au Centre de lutte antiacridienne, CLAA, de la Mauritanie). Tous ces outils permettent d'avoir une Fiche technique complète dont le format a été décidé conjointement par le CLAA, EMPRES et le DLIS à Rome. Elle comprend des données éco-météorologiques, acridiennes (phase, stade biologique, maturité, etc.), antiacridiennes, etc. Il faut cependant noter que cette fiche est en cours de test ; à la fin de la campagne 2003, elle sera à nouveau discutée entre les personnes intéressées afin de l'améliorer. Tous ces outils, y compris l'imagerie satellitaire (notamment SPOT-VEG), contribuent indéniablement à l'alerte précoce.

2.6. Exemple pratique de l'application de la lutte préventive en RO – cas de la Mauritanie (M. A. Ould Babah)

L'historique du développement institutionnel antiacridien en Mauritanie a été présenté puis le fonctionnement du Centre de lutte antiacridienne a été décrit en détail (organigramme, mandat, personnel, infrastructures, moyens logistiques, dispositifs d'intervention, configuration des équipes d'intervention terrestre). Des illustrations chiffrées ont permis de comparer les avantages que présente une campagne de lutte préventive par rapport à la lutte curative. Par exemple, le coût de la campagne de lutte préventive de 1999/2000 est le 1/100e de celui de 1993/94. Une autre preuve de réussite de la Mauritanie dans le domaine de la gestion de l'information réside dans la création d'une base de données. Les efforts de formation/vulgarisation et de recherche sont tout aussi louables. Les principales contraintes restent néanmoins l'insuffisance des ressources financières et la vétusté du parc roulant. La stratégie de lutte préventive a été appuyée par différents partenaires au développement.

2.7. Les aspects organisationnels de la lutte contre le Criquet pèlerin (S. Ghaout)

Les éléments-clés de l'organisation d'une campagne de lutte anti-acridienne ont fait l'objet d'un exposé très détaillé, comprenant la structure organisationnelle, le planning de travail, l'organisation des équipes terrestres (déploiement, équipement, conditions de travail, etc.), l'approvisionnement en pesticides, la rapidité de prise de décision, la location éventuelle d'aéronefs, la gestion de l'information et la rapidité de transmission des données (à tous les niveaux), la formation et la relève du personnel (à assurer en permanence, même en période de rémission). La suite de la présentation a concerné le fonctionnement efficace d'un réseau de surveillance, depuis les sources d'information aux principales données recherchées (pluie, écologie, criquets, traitement). Une illustration a été faite avec le cas du Maroc, dont le Centre national de lutte antiacridienne (CNLAA) est basé à Agadir.

2.8. Les activités de recherche en cours dans la région : résultats obtenus et potentiel de recherche existant (station d'Akjoujt) (M. A. Ould Babah, B. Aston et M. Lemine)

Les recherches actuellement menées par le Projet «Amélioration des techniques d'application» ont pour objectif de réduire les quantités de pesticide utilisées dans la lutte contre le Criquet pèlerin. Les résultats de terrain ont montré la possibilité de réduire les doses de 40% par une bonne application des techniques. Ont été ensuite présentés les thèmes de recherches menées par le CLAA en collaboration avec d'autres partenaires. Enfin, les potentialités offertes par la station d'Akjoujt ont été soulignées, notamment les activités pouvant y être réalisées et les moyens disponibles. Le partage de ces efforts de recherche entre pays de la Région occidentale est fortement encouragé.

N.B. : La présentation « Propositions de recherche, informations sur les pesticides biologiques : directives pour essais de terrain à grande échelle » n'a pu être assurée en raison de l'absence Monsieur H. Wilps, qui devait l'exposer.

3. Rapports des pays

Chaque pays a présenté sur un support visuel (incluant cartes et tableaux) l'organisation institutionnelle nationale de la lutte antiacridienne, les moyens disponibles (humains, logistiques, financiers), les zones de reproduction et les itinéraires traditionnels de prospection, la situation acridienne de 2002, la gestion de l'information (méthodes et outils de collecte, transmission et analyse des données), les efforts entrepris au niveau de la formation et de la recherche ainsi que les conclusions et principales recommandations (en insistant sur les besoins les plus urgents). Les rapports et inventaires détaillés étant disponibles sur papier et sur disquette, seuls les éléments les plus importants sont repris ci-dessous.

3.1. Algérie (K. Moumène)

L'organisation institutionnelle est différente selon que la période soit de rémission ou d'invasion. Parmi les outils utiles et performants pour la surveillance des populations acridiennes, l'Algérie dispose d'un réseau météorologique très fourni ; elle a notamment installé sur son territoire 27 stations automatiques.

En outre, ce pays mène régulièrement des prospections conjointes avec la Libye au sud-est du pays ; aucun Criquet pèlerin n'a été trouvé en 2002.

Concernant la gestion de l'information, la Fiche de signalisation FAO est utilisée.

L'Algérie organise régulièrement à des stages nationaux et participe à des stages régionaux. Ses besoins en formation portent sur les thèmes suivants : étalonnage des appareils de traitement, utilisation du logiciel RAMSES et des DGPS, détermination des espèces végétales. Beaucoup d'efforts ont aussi été entrepris par l'Algérie et la CLCPANO dans le domaine de la recherche depuis une cinquantaine d'années.

Les expériences passées ont donc permis d'améliorer le fonctionnement de la lutte antiacridienne, le choix d'une lutte préventive s'étant avéré efficace. De plus, il faut se réjouir de la bonne collaboration de l'Algérie avec ses partenaires. Parmi les principaux points recommandés par l'Algérie, figurent le lancement de projets régionaux de recherche, davantage d'échange d'expérience entre les pays de la Région occidentale et davantage de prospections conjointes.

3.2. Libye (M. El-Gadgoud)

Le Comité national permanent de lutte contre le Criquet pèlerin (NCDLC) a été créé en 1987. Outre le siège établi à Tripoli, des Centres de lutte antiacridienne sont répartis sur le territoire et il existe également 4 points de communication/radio. Le stock de matériel est adéquat pour faire face à toute recrudescence éventuelle.

La gestion de l'information passe par l'utilisation des fiches FAO et l'entrée des données avec Excel.

Le NCDLC organise un grand nombre de sessions de formation. Parmi ses efforts dans le domaine de la recherche, elle prévoit de mener des essais sur des biopesticides.

La Libye recommande de standardiser les méthodes de collecte de l'information et de rédaction des divers rapports, d'introduire les nouvelles technologies pour le transfert et le stockage des données, d'instaurer plus d'échanges d'information entre les pays de la Région occidentale, d'établir un programme de prospections conjointes entre pays voisins, et de partager l'expérience du Programme EMPRES en Région centrale.

3.3. Mali (F. Diakité)

Conformément aux recommandations de la mission effectuée par un fonctionnaire acridologue de la FAO fin 2001, une unité autonome « l'Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin » (UNLCP) a été créée en mai 2002. Elle est composée d'une cellule de coordination à Bamako, d'une base d'intervention à Gao, d'un point d'appui à Aguel Hoc (Kidal) et d'un autre à Tin Essako (Kidal). Aucune part du budget étatique n'est réservée à la lutte contre le Criquet pèlerin, à l'exception de la prise en charge de la réparation et de l'entretien des véhicules, de la fourniture en pesticides et du paiement des salaires des agents. Tous les financements obtenus proviennent de la FAO.

Lors des prospections, les équipes utilisent la nouvelle fiche FAO.

Les contraintes majeures concernent l'insuffisance en moyens humains, matériels et financiers et le manque d'autonomie de gestion de la nouvelle Unité

Le Mali a été encouragé à continuer ses efforts pour renforcer l'autonomie de l'UNLCP. Ses besoins en appui extérieur portent notamment sur la formation du personnel, la fourniture de véhicules et de matériel informatique, de prospection, et météorologique. Ce pays souhaiterait également qu'il y ait davantage d'échange d'informations entre les pays de la CLCPRO et avec les autres régions.

3.4. Maroc (S. Ghaout)

Créé au début des années 50, le Centre National de lutte antiacridienne (CNLAA) est chargé de la surveillance et de la lutte contre le Criquet pèlerin et les sauteriaux. Il dispose d'un budget de fonctionnement et d'équipement. En période d'invasion, la coordination de la lutte est assurée par un Poste de Coordination Central (PCC) regroupant les différents ministères concernés. Douze Postes de Coordination Régionaux (PCR) sont chargés de la surveillance et de la lutte dans leurs régions, suivant le découpage administratif. Un budget spécial peut être rapidement mobilisé en période d'urgence.

Le CNLAA dispose de bonnes infrastructures et de moyens suffisants.

Il organise annuellement des stages de formation ; 540 personnes ont été formées au cours des 20 dernières années.

Des travaux de recherche sont également entrepris. L'assistance a été informée qu'une souche locale de *Metarhizium flavoviridae* a été isolée et testée avec succès sur les sauteriaux, en laboratoire et sur le terrain. Le CNLAA dispose également d'un grand hangar de 4 000 m² pour le stockage des pesticides selon les normes internationales requises.

Il a été souligné que le Maroc a toujours beaucoup investi dans la lutte antiacridienne ; le Criquet pèlerin étant considéré comme un fléau permanent, cela justifie la structure permanente retenue pour l'organisation de lutte antiacridienne au Maroc.

3.5. Mauritanie (M.A. Ould Babah)

Le Centre de lutte antiacridienne (CLAA) dispose d'un budget annuel de 100 000 \$ E-U. Ses principales contraintes d'action sont la vétusté de son parc roulant et le manque de pièces de rechange pour les Micronair. En outre, il n'y a pas assez de ressources financières et beaucoup de retard dans la mobilisation des fonds.

Le CLAA organise une session par an de formation pour les prospecteurs, des journées techniques sur les différents thèmes de prospection et d'autres cours. Les besoins les plus urgents sont des experts en SIG et en télédétection. Une journée annuelle d'auto-évaluation des activités est organisée sous l'intitulé de « Journée de réflexion » dont les résultats sont exploités pour la planification et le développement des activités du Centre.

La Mauritanie souhaite que soit réalisée l'exploitation des données historiques de l'OCLALAV, davantage de recherche, et le développement d'un partenariat scientifique et technique au niveau national (Universités, CNR). Toutefois, la priorité absolue reste de sensibiliser davantage les bailleurs de fonds et les gouvernements pour le financement de véhicules.

3.6. Niger (G. Yahaya)

Le Centre National Antiacridien, créé en 1988, est basé à Agadez et dépend de la Protection des Végétaux, à Niamey. Les bases secondaires établies à In Abangharit, Arlit, Iférouane, Tchintoussou et Termit ne sont plus opérationnelles. Les sources de financement sont le budget national, qui couvre les salaires, et les appuis extérieurs de la FAO, de la GTZ et du projet LuxDevelopment. Le bon fonctionnement du CNA est entravé par le manque de personnel, ainsi que la vétusté du matériel et des moyens de communication limités.

Des progrès substantiels ont été réalisés dans la gestion de l'information depuis la disponibilité récente du logiciel RAMSES (installé à Agadez) et grâce à l'utilisation des images satellitaires de la FAO. Le CNA vient aussi de recevoir de la FAO des accessoires informatiques ce qui permet de mieux exploiter les potentiels du système RAMSES. L'acquisition de ces nouveaux outils permet d'envoyer directement à la FAO les résultats des prospections.

La principale recommandation est le renforcement du CNA qu'il faut impérativement doter de plus d'autonomie d'action.

3.7. Sénégal (O. Diop)

Contrairement aux autres pays, le Sénégal n'a pas de structure indépendante dévolue uniquement à la lutte Crique pèlerin ; c'est la Direction de la Protection des Végétaux qui en est responsable. Les ressources financières proviennent du budget national (500 millions de FCFA) et de la contribution du Japon à travers son projet KR2 (400 millions de yens).

Les principales contraintes sont la vétusté de son parc roulant et la faiblesse de l'équipement des bases de surveillance (BSA).

Parmi les activités prévues pour 2003 dans le cadre du Programme EMPRES, les formateurs et les agents régionaux recevront une formation.

Le Sénégal recommande en priorité de sensibiliser davantage les décideurs sur la nécessité de mettre en œuvre la lutte préventive et de faire des prospections précoces au niveau de deux BSA (Richard Toll et Ogo).

3.8. Tchad (N. Tigaye)

Suite à la création de la Direction de la Protection des Végétaux en 1987, un dispositif de lutte antiacridienne a été mis en place. Toutefois, ses moyens restent très limités. Le parc roulant est en mauvais état, les ressources en personnel sont insuffisantes,

les besoins en formation sont immenses (la dernière remontant à 1990) et il n'y a pas d'activité de recherche.

En raison de l'insuffisance de prospections dans le nord du Tchad, il existe un manque d'information sur les zones potentielles de reproduction de ce pays (au niveau du triangle Unchaluba, Guereda, Fadda, milieu dunaire avec interdunes et quelques zones d'écoulement). De même, la zone autour du Tibesti doit être surveillée.

Il est fortement recommandé de renforcer les services de la Protection des Végétaux surtout en matière d'information (transmission radio, logiciel RAMSES et rétablissement des informations météorologiques fournies dans le passé par AGHRYMET).

4. Élaboration du plan d'opérations pour l'année 2003

En plénière, le modérateur a expliqué l'objectif de l'atelier PPO qui consiste en l'élaboration d'un plan d'opération pour l'année 2003, 1^{ère} année de la 1^{ère} phase (4 ans) du Programme EMPRES pour la Région occidentale. Toutefois, il faut mentionner que ce plan d'opération s'appuie sur les résultats de la planification élaborée à Nouakchott (Mauritanie) en février 2001. En rappel, les éléments essentiels de l'atelier PPO de Nouakchott sont comme suit :

Objectif global	<i>Les risques d'invasion du criquet pèlerin sont réduits en région occidentale contribuant à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la préservation de l'environnement.</i>
Objectif du programme	<i>Un système de lutte préventive contre le criquet pèlerin est opérationnel grâce au renforcement et/ou à la création d'unités nationales de lutte et d'un dispositif de coordination régionale, et les bases de sa durabilité régionale (financière, technique et environnementale) sont définies.</i>
Résultats	R1 <i>Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.</i> R2 <i>Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales.</i> R3 <i>Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.</i> R4 <i>La coordination régionale est opérationnelle.</i> R5 <i>Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.</i> R6 <i>Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.</i>

Le travail réalisé a consisté en un listing exhaustif mais néanmoins réaliste des activités et sous-activités (voire sous-sous-activités) à entreprendre durant l'année 2003, suivi ensuite par la définition d'**indicateur(s)** et d'un **échancier** pour chaque activité (ou subdivision d'activité). Le travail de planification a été complété par l'attribution des **responsabilités** et la formulation de **remarques/observations**.

Sa budgétisation se basera sur l'évaluation financière du Programme réalisé en octobre 2002.

L'organisation de l'atelier s'est articulée sur un travail en deux groupes prenant chacun en charge 3 résultats (Groupe 1 pour les résultats 1 à 3, Groupe 2 pour les résultats 4 à 6). Après une journée et demi de travail en groupe, une restitution en plénière a eu lieu durant la fin de matinée de la journée suivante. Les travaux présentés en plénière et validés par les participants sont présentés dans la matrice ci-dessous.

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 1
	Résultat n° 1: Un dispositif de surveillance et d'alerte précoce est opérationnel.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
1.1	Établir une méthodologie harmonisée de surveillance et d'alerte précoce.																
1.1.1	Compléter l'état des lieux sur les systèmes de surveillance et d'alerte précoce de la région	Un document sur les pratiques de surveillance des pays est validé												Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			Recruter un consultant, si besoin
1.1.2	Proposer et valider une méthode harmonisée de surveillance et d'alerte précoce																
1.1.2.1	Élaborer une fiche standard de collecte et de diffusion de l'information	Une fiche standard adaptée est élaborée et validée												Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			
1.1.2.2	Engager une réflexion sur les critères d'alerte précoce	Un document de réflexion est disponible au niveau de la CR												Coordonnateur EMPRES RO Groupe Acridiens			
1.1.2.3	Former les prospecteurs à l'utilisation de la nouvelle fiche	Au moins une session de formation est organisée dans les pays concernés												Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			
1.2	Établir par pays des plans annuels de surveillance et d'alerte précoce des zones de reproduction	Les plans de surveillance des pays de la RO sont disponibles au niveau du Coordonnateur EMPRES RO												ELO RO			
1.3	Affecter les moyens complémentaires nécessaires à chaque pays pour la réalisation des plans de surveillance et d'alerte précoce																
1.3.1	Compléter les moyens logistiques nécessaires à la constitution des équipes de surveillance	Au moins une équipe est opérationnelle par pays de la ligne de front												Coordonnateur EMPRES RO			

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 – 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 3
	Résultat n° 2: Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.1	Définir les procédures pour une intervention rapide																
2.1.1	Inventorier des méthodes appropriées d'intervention rapide																
2.1.2	Élaborer un manuel de procédures d'intervention rapide	Un manuel de procédure est disponible au niveau des équipes												Coordonnateur EMPRES RO			
2.2	Constituer les équipes d'intervention																
2.2.1	Affecter le personnel	Les décisions d'affectation du personnel sont prises												Responsables nationaux ELO RO			
2.2.2	Organiser les équipes nationales																
2.2.3	Élaborer les procédures de constitution et de mise en place des équipes mixtes transfrontalières	Les principes de libre circulation sont adoptés															Cf. Accord EMPRES signé par les pays
2.3	Mettre en place les équipements (matériels, infrastructures, produits) nécessaires aux interventions rapides																
2.3.1	Acquérir et renouveler les équipements																
2.3.2.1	Acquérir les moyens de locomotion et de pulvérisation	Au moins une équipe d'intervention par pays est opérationnelle												Coordonnateur EMPRES RO			

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification : 01/2003 – 12/2003	Schéma élaboré le : 02/02/2003	Page n° 4
	Résultat n° 2 : Des interventions rapides sont assurées dans chaque pays par les unités nationales.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
2.3.2	Affecter les équipements													ELO RO			
2.3.2 bis	Réhabiliter les infrastructures													Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			
2.3.3	Créer les unités de maintenance des équipements																
2.3.4	Créer les procédures de gestion optimale des produits d'intervention																
2.4	Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays													ELO RO			Selon les besoins et nécessités

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 – 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 5
	Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures	
		2003													Personnel	Matériel/équip		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
3.1	Adapter et développer les procédures d'acquisition, de saisie, d'analyse et de diffusion de l'information																	
3.1.1	Établir les protocoles d'accord avec la météo nationale et d'autres fournisseurs potentiels d'information	Des conventions entre les services nationaux de LCP et Météo sont signées													Ministères chargés de LCP			
3.1.2	Acquérir et installer des stations météorologiques automatiques																	
3.1.3	Utiliser les images SPOT-VEG fournies par le DLIS/FAO dans les pays et au niveau de la CR	Tous les pays maîtrisent l'utilisation des images SPOT-VEG												Coordonnateur EMPRES RO FAO/DLIS ELO RO			Nécessité de mener une enquête "vérité-terrain"	
3.1.4	Informatiser la saisie des données dans tous les pays, sur la base de la fiche FAO																	
3.1.5	Développer l'utilisation du logiciel RAMSES	Une base de données informatisée existe dans au moins 3 pays de la ligne de front												Coordonnateur EMPRES RO FAO/DLIS ELO RO			Deux pays sont en train de finaliser leur base de données	
3.1.6	Standardiser le bulletin de situation acridienne																	
3.1.6.1	Élaborer un modèle standardisé du bulletin mensuel de la situation du Criquet pèlerin dans le pays	Un modèle standard de bulletin mensuel est disponible												ELO RO Coordonnateur EMPRES RO				

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 6
	Résultat n° 3: Un réseau opérationnel d'échange et de stockage d'information aux niveaux national, régional et international est mis en place.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures	
		2003													Personnel	Matériel/équip		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
3.1.6. 2	Diffuser régulièrement le bulletin mensuel élaboré selon le format standard	Le bulletin mensuel de chaque pays est transmis avant le 25 de chaque mois à la FAO, à la CR et aux pays													ELO RO			Diffuser le bulletin même s'il n'y a pas de prospection. Le bulletin dans sa forme actuelle doit continuer à être envoyé avant le 25 du mois. Cas du bulletin de la Libye à résoudre
3.2	Mettre en place une cellule opérationnelle d'information au niveau de chaque unité nationale de lutte préventive																	
3.2.1	Acquérir le matériel informatique nécessaire aux cellules d'information de tous les pays	Au moins 3 pays sont équipés en matériel informatique													FAO Coordonnateur EMPRES RO			
3.2.2	Affecter le personnel nécessaire	Au moins 3 cellules d'information sont opérationnelles (personnel requis affecté)													ELO RO Coordonnateur EMPRES RO			
3.2.3	Tester une nouvelle technique de transmission des données informatisées via E/R																	

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 7
	Résultat n° 4: La coordination régionale est opérationnelle.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures	
		2003													Personnel	Matériel/équip		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
4.1	Assurer la gestion administrative du programme EMPRES	Un rapport adm. et financier est disponible à la fin de l'année													FAO Coordonnateur EMPRES RO Bailleurs de fonds			
4.2	Coordonner et suivre les activités techniques et scientifiques du programme																	
4.2.1	Organiser un atelier pour harmoniser les méthodes de travail																	
4.2.2	Organiser une consultation sur les différentes méthodes de gestion du problème acridien dans la région occidentale	Un rapport final de consultation est disponible à la CR en Décembre 2003													Coordonnateur EMPRES RO			Recruter un consultant
4.2.3	Concevoir et mettre en œuvre le plan de suivi des activités																	
4.2.3.1	Exécuter un calendrier des missions et réunions	Le calendrier des missions et réunions est exécuté à au moins 80%													Coordonnateur EMPRES RO			
4.2.3.2	Élaborer le rapport annuel d'évaluation des activités	Le rapport annuel d'évaluation est disponible au Siège FAO													Coordonnateur EMPRES RO			
4.3	Promouvoir les relations avec les partenaires du programme																	
4.3.1	Organiser des réunions de sensibilisation avec les bailleurs de fonds	Au moins 3 réunions sont organisées durant 2003													FAO Coordonnateur EMPRES RO			
4.3.2	Établir des liens avec les partenaires techniques et scientifiques pouvant être impliqués dans le programme	Les bases de collaboration avec au moins 2 partenaires sont définies													FAO Coordonnateur EMPRES RO			

SCHEMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITES (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 8
	Résultat n° 4: La coordination régionale est opérationnelle.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
4.4	Veiller à asseoir la durabilité de la lutte préventive en région occidentale																
4.4.1	Sensibiliser les gouvernements et les bailleurs de fonds sur la durabilité de la lutte préventive														FAO Coordonnateur EMPRES RO ELO RO		
4.5	Assurer une veille scientifique et technique																
4.6	Établir, en concertation avec les pays, des plans d'urgence et veiller, si besoin, à leur exécution																
4.6.1	Formaliser les procédures de mobilisation et de redéploiement des équipes																
4.6.2	Mettre en place un budget pour les plans d'urgence	Plans d'urgence établis															
4.7	Coopérer avec le Programme EMPRES-Région Centrale et les Commissions																
4.7.1	Définir les volets de coopération et d'assistance entre les programmes EMPRES des deux Régions (RO et RC) et les Commissions	Au moins 2 activités (à identifier) conjointes sont conduites en 2003													Coordonnateur EMPRES RO Coordonnateur EMPRES RC CRC		

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 9
	Résultat n° 5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures	
		2003													Personnel	Matériel/équip		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
5.1	Identifier les capacités et les besoins en formation au niveau des pays.																	
5.1.0	Élaborer un formulaire pour le recensement des compétences existantes, des besoins en formation et des structures d'accueil	Un formulaire de recensement est élaboré au plus tard fin juin 2003													Coordonnateur EMPRES RO			
5.1.1	Recenser les compétences existantes	Au moins 5 pays ont fourni à la CR des informations sur les compétences existantes													ELO RO Coordonnateur EMPRES RO			La réalisation de ces 3 activités dépend de la rapidité de réponse des ELO RO.
5.1.2	Définir les thèmes de formation	Au moins 5 pays ont fourni à la CR des informations sur les besoins en formation													ELO RO Coordonnateur EMPRES RO			
5.1.3	Identifier les structures d'accueil adaptées	Au moins 5 pays ont fourni à la CR des informations sur les structures d'accueil													ELO RO Coordonnateur EMPRES RO			
5.2	Établir un plan de formation harmonisé au niveau régional																	
5.3	Mettre en œuvre le plan de formation																	
5.3.1	Former des formateurs																	
5.3.2	Élaborer des supports pédagogiques																	
5.3.3	Réaliser les plans de formation national et régional																	

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 10
	Résultat n° 5: Les capacités des ressources humaines des unités nationales sont renforcées.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
5.4	Stimuler l'échange d'expertise																
5.5	Promouvoir la diffusion et l'acquisition de l'information scientifique et technique																

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 - 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 11
	Résultat n° 6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures
		2003													Personnel	Matériel/équip	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				
6.1	Identifier les thèmes de recherche appliquée utiles à la lutte préventive																
6.1.1	Compléter l'état des lieux sur les recherches réalisées dans la RO (Sénégal, Mali, Niger, Tchad)	1. Un document provisoire pour chacun des 4 pays (Sénégal, Mali, Niger, Tchad) sur les travaux de recherche est élaboré 2. Une liste des travaux de recherche réalisés dans la Région est extraite de diverses bases de données internationales												ELO RO Coordonnateur EMPRES RO			Recruter un consultant, si besoin
6.1.2	Sélectionner parmi les thèmes de recherche arrêtés par la RC ceux qui répondent aux préoccupations de la RO	Une première liste de thèmes prioritaires de recherche est élaborée et diffusée												Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			
6.1.3	Établir une première liste de thèmes de recherche prioritaires													Coordonnateur EMPRES RO ELO RO			
6.2	Renforcer les activités de recherche en cours	La station régionale de recherche EMPRES est fonctionnelle												Coordonnateur EMPRES RO			

SCHÉMA DE PLANIFICATION DES ACTIVITÉS (SPA) (calendrier de réalisation, responsables, matériel et équipements)	Programme de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale de son aire d'habitat (EMPRES)	Période de planification: 01/2003 – 12/2003	Schéma élaboré le: 02/02/2003	Page n° 12
	Résultat n° 6: Un programme de recherche opérationnelle est défini et initié.			

Activités/sous-activités	Indicateurs	Calendrier de réalisation												Responsables	Besoins		Suppositions majeures	
		2003													Personnel	Matériel/équip		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
6.3	Assurer la coordination et la complémentarité des activités de recherche opérationnelle entre les pays de la RO et avec la région centrale	Concertation permanente entre les pays de la RO et avec la région centrale													Coordonnateur EMPRES RO Coordonnateur EMPRES RO CRC			
6.4	Promouvoir la diffusion des résultats de la recherche opérationnelle																	
6.4.1	Diffuser les documents de l'atelier régional sur les DGPS (Nouakchott, déc. 2002)	Les documents sont disponibles au niveau de tous les pays de la RO et de la RC													Coordonnateur EMPERS RO			

N.B. : certaines activités sont mises en « grisé » parce qu'elles ne peuvent pas être entreprises en 2003, faute de ressources financières suffisantes. De nouvelles activités ou sous-activités ont été introduites sans toutefois modifier la numérotation des activités telle que développée et adoptée lors de l'atelier de Nouakchott.

5. Conclusions et recommandations

Les points présentés ci-dessous ont été considérés comme essentiels à la mise en œuvre du Programme EMPRES en Région occidentale. A ces fins, les participants :

1. Demandent que les réunions des Chargés de liaison soient organisées de façon régulière avec la participation des mêmes Chargés de liaison EMPRES-RO pour assurer la continuité des activités.
2. Encouragent un appui réitéré de l'ensemble des États-membres au Programme EMPRES du Directeur Général de la FAO.
3. Demandent aux bailleurs de fonds d'apporter leur soutien au Programme EMPRES-RO sous forme d'appuis bi- ou multi-latéraux dans le respect du cadre du Programme.
4. Considèrent la création de la CLCPRO comme garante de la durabilité de la lutte préventive et recommandent l'harmonisation des plans d'action de la CLCPRO et d'EMPRES-RO.
5. Insistent sur la nécessaire sensibilisation des Gouvernements pour qu'un budget annuel spécifique soit dévolu à la lutte préventive et puisse être régulièrement ré-évalué.
6. Encouragent le renforcement de prospections conjointes entre pays de la Région occidentale et pays des deux Régions.
7. Invitent les pays à adresser des requêtes d'appui au Programme aux bailleurs de fonds par les pays.
8. Rappellent la nécessité de développer des méthodes de lutte alternative à la lutte chimique en collaborant avec des institutions et des laboratoires travaillant dans ce domaine.
9. Recommandent que les Unités nationales de lutte contre le Criquet pèlerin (UNLCP) soient autonomes afin qu'elles puissent gérer le problème acridien sans contraintes administratives.
10. Adressent un appel à toutes les institutions de recherche internationales pour que soient développés conjointement et en concertation avec la Coordination EMPRES-RO des projets de recherche visant à améliorer la mise en œuvre de la lutte préventive.
11. Recommandent que la formation soit poursuivie à tous les niveaux.
12. Recommandent de poursuivre le développement de tous les outils relevant des nouvelles technologies et pouvant contribuer à rendre plus efficace la lutte préventive.
13. Encouragent les échanges d'expérience entre les pays de la Région et entre les deux Régions.
14. Souhaitent que la FAO puisse financer les activités de prospection réalisées dans les pays en attendant que soient disponibles les contributions des bailleurs de fonds.
15. Insistent sur l'importance et le rôle des Chargés de liaison qui représentent un élément fondamental de réussite du Programme en assurant un suivi rigoureux de la mise en œuvre des activités du Programme et en contribuant à leur réalisation.

16. Remercient les bailleurs de fonds pour les appuis déjà apportés.
17. Demandent au Niger d'être le porte-parole des pays concernés par le Programme EMPRES-RO afin d'inscrire l'appui au Programme dans l'ordre du jour du prochain sommet du CINSAD qui se tiendra à Niamey, Niger, en mars prochain.
18. Recommandent à la FAO de renforcer la Coordination EMPRES-RO en ressources humaines et matérielles.

6. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Chargé de liaison EMPRES du Maroc a proposé que la deuxième réunion des Chargés de liaison EMPRES RO se tienne à Agadir. Les participants ont exprimé leur reconnaissance au Maroc pour cette proposition. La prochaine réunion se tiendra donc avant fin 2003, à une date qui reste à préciser en concertation entre la FAO, le pays-hôte et les Coordinations EMPRES.

7. Adoption du rapport

Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la première Réunion des Chargés de liaison EMPRES en Région occidentale.

8. Clôture

Monsieur Koroné Maoudé, Ministre des Ressources animales, a présidé la clôture de la première Réunion des Chargés de liaison EMPRES en Région occidentale au nom de son homologue le Ministre du Développement rural, en déplacement. Il a réitéré l'appui de tous les Gouvernements membres du Programme EMPRES et souligné que le souci d'asseoir une durabilité à la stratégie de lutte préventive et l'engagement des États s'étaient récemment concrétisés par la création de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (CLCPRO)

Au cours de cette séance de clôture, les principaux résultats des cinq jours de travaux ont également été présentés par le Coordonnateur EMPRES-RO.

9. Remerciements

Les participants à la première Réunion des Chargés de liaison EMPRES en Région occidentale qui s'est tenue à Niamey, Niger, du 30 janvier au 3 février 2003, tiennent à exprimer leurs vifs remerciements au Gouvernement du Niger pour l'accueil chaleureux, la généreuse hospitalité et la parfaite organisation de la Réunion. Ils remercient également Monsieur le Ministre du Développement agricole et à travers lui la Protection des Végétaux et l'ensemble du personnel du CNA.

Ils ont exprimé aussi leur reconnaissance à la Coordination EMPRES pour la manière dont avait été préparée cette réunion.

Les participants ont également remercié vivement la FAO, à travers son Représentant à cette Réunion, pour l'intérêt qu'elle accorde au Programme EMPRES et pour l'appui continu qu'elle lui apporte.

Ils se sont montrés satisfaits du déroulement des présentations tant thématiques que par pays et de l'approche participative développée lors de la planification par objectifs des activités à réaliser pendant la première année de la Phase I du Programme.

Ils ont enfin remercié les donateurs pour les efforts louables qu'ils déploient pour renforcer les activités du Programme EMPRES en Région occidentale.

Nécrologie

Les participants ont appris avec grande tristesse le décès de Monsieur Mohamed Ould Biya, survenu le 15 janvier dernier à Nouakchott, Mauritanie. Monsieur Mohamed Ould Biya, émérite prospecteur, a consacré toute sa vie à la lutte anti-acridienne dans son pays et en Région occidentale. Les participants présentent leurs sincères condoléances à la famille du défunt et au Gouvernement de la Mauritanie. Une minute de silence a été observée à sa mémoire.

**Programme provisoire de la 1^{ère} Réunion des Chargés de Liaison EMPRES/RO
de la Réunion**

Jour	Heure	Activités	Remarques
Jeudi 30 janvier 2003	08:30-09:00	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants 	
	09:00-10:00	<ul style="list-style-type: none"> • Ouverture de la Réunion 	
	10:00-10:30	<ul style="list-style-type: none"> • Pause café 	
	10:30-11:00	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction du programme de la Réunion 	(T. Benhalima, Coordonnateur EMPRES RO)
	11-11:30	<ul style="list-style-type: none"> • Programme EMPRES en R.O : importance du programme dans la mise en place effective d'une stratégie de lutte préventive durable (historique, objectifs, contraintes et perspectives) 	(T. Benhalima)
	11 : 30-12 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de lutte préventive 	(M. Lecoq)
	12 :00-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Aires de reproduction et mouvements des populations du Criquet pèlerin en période de rémission en R.O 	(B. Chara)
	12:30-14:30	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner 	
	14 :30-15 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Les chances de réussite de la mise en place effective du programme EMPRES en R.O (ressources disponibles et contraintes) 	(A.Hafraoui et A. Monard)
	15:00-15:30	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des techniques de collecte, de transmission et d'exploitation opérationnelle des données au niveau national (fiche technique, Elocust, RAMSES) 	(M. Lemine)
	15:30 -16:00	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple pratique de l'application de la stratégie de lutte préventive en R.O, cas de la Mauritanie 	(M.A. Ould Babah)
	16:00 -16 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Pause café 	
	16:30-17:00	<ul style="list-style-type: none"> • Les aspects organisationnels des interventions rapides contre les premières infestations du Criquet pèlerin 	(S. Ghaout)
17:00-17:30	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités de recherche en cours dans la région : résultats obtenus et potentiel de recherche existant (Station d'Akjoujt) 	(M. A. Ould Babah, B. Aston et M. Lemine)	

Jour	Heure	Activités	Remarques
Vendredi 31 janvier 2003	8:30-10 :00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des pays (20 mn par pays) 	(Chargés de liaison)
	10-10 :30	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	
	10 :30-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> Présentation des pays (suite) 	(Chargés de liaison)
	12 :30-15 :00	<ul style="list-style-type: none"> Déjeuner 	
	15 :00-16 :00	<ul style="list-style-type: none"> Discussion générale 	
	16 :00-16 :30	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	
	16 :30-17 :00	<ul style="list-style-type: none"> Présentation de la méthode de planification par objectif (PPO) 	(M. Malki)
	17:00 -17:30	<ul style="list-style-type: none"> Propositions de recherche, informations sur les pesticides biologiques. Directives pour essais de terrain à grande échelle 	(H. Wilps)

Jour	Heure	Activités	Remarques
Samedi 1 ^{er} février 2003	8:30-10 :00	<ul style="list-style-type: none"> Planification des activités opérationnelles du programme 2003 	(Participants)
	10-10 :30	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	
	10 :30-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> Planification des activités opérationnelles du programme 2003 	(Participants)
	12 :30-14 :30	<ul style="list-style-type: none"> Déjeuner 	
	14 :30-16 :00	Planification des activités opérationnelles du programme 2003	(Participants)
	16 :00-16 :30	<ul style="list-style-type: none"> Pause café 	
	16 :30-17 :30	Planification des activités opérationnelles du programme 2003	(Participants)

Jour	Heure	Activités	Remarques
Dimanche 2 février 2003	8:30-10:00	En séance plénière : <ul style="list-style-type: none"> • Restitution, finalisation et approbation du plan des activités pour l'année 2003 de la phase I du Programme EMPRES/ RO 	(Participants)
	10-10:30	<ul style="list-style-type: none"> • Pause café 	
	10 :30-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Restitution, finalisation et approbation du plan des activités pour l'année 2003 de la phase I du Programme EMPRES/ RO (suite) • Recommandations 	(Participants)
	12:30-15:00	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner 	
	15:00-15 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Date et lieu de la prochaine Réunion 	
	15:30-17 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du rapport 	(Comité de rédaction)

Jour	Heure	Activités	Remarques
Lundi 3 février 2003	8-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du rapport (suite) 	(Comité de rédaction)
	12 :30-15 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Déjeuner 	
	15:00-17:00	<ul style="list-style-type: none"> • Adoption du rapport de la réunion 	
	17:00-17:30	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture de la réunion 	

Annexe II

Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Fonction	Pays / Institution	Adresse électronique	Adresse postale	Téléphone	Télécopie
1	Khaled Moumène	ELO-RO / Docteur, Responsable du Département de lutte antiacridienne / INPV	Algérie	khal63@yahoo.Com inpv@wissal.dz	B.P 71 Cedex 02 (42 400) Kolea W. Tipaza	(213) 21 52 42 63	(213) 21 52 42 63
2	El-Gadgoud Khaled Mohamed	ELO-RO / Locust Expert, Member of the Technical Department	Libya	El_gadgoud@lycos.Co.uk	National Committee for Desert Locust Control Tripoli - Libya	(218) 213616141/ 43 (218) 21 3613995	+ 218 21 6300745
3	Fakaba Diakite	ELO-RO / Coordinateur de l'unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin	Mali	fakdiakite@yahoo.fr	Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin BP 281 Bamako - Mali	(223) 223 28 37	(223) 222 80 24
4	Saïd Ghaout	ELO-RO / Chef du Centre national de lutte antiacridienne	Maroc	cnlaa@menara.ma	CNLA BP 125 Inezgane – Maroc	048 24 23 30 (212) 48 24 23 / 48 12 21	
5	Mohamed Abdallah Ould Babah	ELO-RO / Chef du Centre de lutte antiacridienne	Mauritanie	claa@toptechology.mr	CLAA BP: 665 Nouakchott – Mauritanie	(222) 525 9815	
6	Garba Yahaya	ELO-RO / Chef Service des Interventions Phytosanitaires et Encadrement - DPV	Niger	dpv@intnet.ne yahaya.garba@caramail.com	DPV BP 323 Niamey	(227) 74 25 56 (227) 74 19 83 (227) 96 48 69	(227) 74 19 83
7	Cheferou Mahatan	Directeur national de la Protection des Végétaux	Niger	dpv@intnet.ne	DPV - BP 323 Niamey – Niger	(227) 74 25 56 (227) 74 19 83	(227) 74 19 83
8	Mani Tanko	Directeur du Centre National Antiacridien	Niger	cnaaz@intnet.ne	CNA – Agadez BP 158 Agadez – Niger	(227) 44 05 27	(227) 44 01 27
9	Issoufou Dogo	Ingénieur Agronome, Chef SRPV/ DRDA / Zinder	Niger		SRPV / DRDA BP 149 Zinder – Niger	(227) 510 023 / 190	(227) 510 190

10	Ousseynou Diop	ELO-RO / Chef Division Avertissements agricoles et Défense des Cultures	Sénégal	maedpv@primature.sn diopousseynou@hotmail.com	DPV - BP 20054 Thiaroye - Sénégal	(221) 834 03 97	221 834 2854
11	Ndoubabé Tigaye	ELO-RO / Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement	Tchad	Tigaye_dpvc@yahoo.fr	MA / DPVC BP 1551 N'Djaména	(235) 52 45 09 / 52 82 92 / 27 13 23	
12	Nejib Kacem	Agro-économiste, Département Agriculture et Développement Rural Région Centre et Ouest	Banque Africaine de Développement (BAD)	n.kacem@afdb.org	01 BP 1387 Abidjan Côte-d'Ivoire	(225) 20 20 45 98	(225) 20 20 50 77
13	Jean-Philippe Dufour	Ministère des Affaires Étrangères / Bureau de Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement	France	jean-philippe.dufour@diplomatie.gouv.fr	Direction du Développement et de la Coopération technique, 20, rue Monsieur 75700 Paris 07 SP	(33) 153693095	(33) 153693335
14	Pascale Junker	Chef de projet lutte anti – acridienne Niger - Chargé des projets luxembourgeois au Niger	Lux-Development Niger	luxdev@intenet.ne	Lux-Development S.A / Coopération nigéro-luxembourgeoise BP 13250 Niamey – Niger	(227) 72 44 93 / 72 51 53	(227). 72 51 73
15	Sidibe		AGRHYMET Niger				
16	Abderrahmane Hafraoui	Fonctionnaire principal / Responsable du Groupe Acridiens et autres ravageurs migrants	FAO / Rome Italie	Abderrahmane.Hafraoui@fao.org	FAO – AGPP Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome – Italie	(39) 06 570 54 021	(39) 06 570 55 271
17	Thami Benhalima	Secrétaire Exécutif CLCPRO & Coordonnateur Programme EMPRES Région occidentale	FAO / SNEA Algérie	CLCPRO@fao.org	30 Rue Asselah Hocine BP 270 RP Alger Algérie	(213) 21733354	(213) 21730545
18	Christian Pantenius	Coordonnateur du Programme EMPRES / Central Region	FAO / RNE Egypte	Christian.Pantenius@fao.org	Al Eslah El zirai st. P.O Box 2223, Dokki – Cairo - Egypt	20 2 33 16 130	20 2 76 16 804

19	Munir Butrous	CRC Secretary	FAO / RNE Egypte	Munir.Butrous@fao.org	Al Eslah El zirai st. P.O Box 2223 Dokki, Cairo – Egypt	(202) 33 16018	(202) 7616804
20	Annie Monard	Fonctionnaire- Acridologue Groupe Acridiens AGPP	FAO / Rome Italie	Annie.Monard@fao.org	FAO - AGPP C-796 Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome	(39) 06 570 53 311	(39) 06 570 55 271
21	Robert Aston	Chef Technical Advisor	FAO / Mauritanie	faonorim@toptechnology.mr	BP 665 Nouakchott Mauritanie	(222) 5258342	
22	Med Lemine Ould Ahmedou	Fonctionnaire national (NPO) EMPRES-RO	FAO / Mauritanie	mohamedlemine@toptechnology.mr	Représentation de la FAO en Mauritanie BP 665 Nouakchott Mauritanie	(222) 52 98 681	Idem
23	Sulayman Mboob	Fonctionnaire principal régional	FAO / RAF Ghana	Sulayman.Mboob@fao.org	Bureau régional de la FAO pour l'Afrique BP 1628 Accra Ghana	(233) 21 66 46 08	(233) 21 66 84 27
24	Bachir Chara	Consultant FAO	Algérie	Bachir.Chara@yahoo.fr	BP 12, Beaulieu Oued Smar - Alger	(213) 21 82 84 70	
25	Michel Lecoq	Consultant FAO	France	lecoq@cirad.fr	CIRAD-Prifas TA40/D 34 398 Montpellier Cedex 5 France	33(0) 4 67 59 39 34	33 (0) 4 6759 38 73
26	Laetitia Liénart	Consultant FAO	FAO / Rome Italie	Laetitia.Lienart@fao.org	FAO – AGPP C-796 Viale delle Terme di Caracalla 00100 Rome	(39) 06 570 54 476	(39) 06 570 55 271
27	Mustapha Malki	Assistant au DG/ INRAA	Algérie	malki_mustapha@hotmail.com	INRAA. BP : 200 Hacen-Badi – El-Harrach Alger – Algérie	213 (0) 21.52.86.36 / 52.12.81	213 (0) 21 52 12 83
28	Jean Michel Mavongou	Interprète	Logos 2000 Mauritanie	Logos2000@mr.refer.org Isa786@hotmail.com Isa786@consultant.com		(222) 529 64 02 (222) 644 55 98	(222) 529 64 02

Liste des abréviations

AGPP	Division de la production végétale et de la protection des plantes
BID	Banque Islamique de Développement
CIRAD	Centre international de recherche agronomique pour le développement (France)
CLAA	Centre de lutte antiacridienne (Mauritanie)
CLCPANO	Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Afrique du Nord-Ouest
CLCPRO	Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin en Région occidentale
CNLAA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Maroc)
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases</i> / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations</i> / Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
GTZ	<i>Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit</i> (Coopération technique allemande)
INPV	Institut national de protection des végétaux (Algérie)
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
LCP	Lutte contre le Criquet Pèlerin
LP	Lutte préventive
NPO	<i>National Project Officer</i> / Fonctionnaire national
OCLALAV	Organisation Commune de Lutte Antiacridienne et de Lutte Antiaviaire
PC	<i>Personal Computer</i> / Ordinateur
P/M	Personne-mois
PPO	Planification des Projets par Objectifs
PRIFAS	Acridologie opérationnelle, Programme protection des cultures, Cirad-amis (France)
PV	Protection des Végétaux
SPP	Schéma de Planification du Programme
UNLCP	Unité nationale de lutte contre le Criquet pèlerin (Mali)
USAID	<i>United States Agency for International Development</i>